A MESSIEURS

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE PARIS

Au moment où le Conseil municipal va reprendre la discussion du nouvel Hôtel-Dieu, nous croyons opportun de rappeler le mouvement d'idées qui s'est opéré depuis vingt ans dans l'hygiène hospitalière. On a de plus en plus senti la nécessité de mettre en accord les constructions avec les données de la science. Le progrès à réaliser doit se résumer en ces termes : *salubrité*, *économie*.

Il faut qu'on le sache : si ce but n'a point été atteint, cela tient aux proportions grandioses qu'affectent les hôpitaux, dont on a fait de vastes édifices essentiellement

impropres à bénéficier des améliorations tentées jusqu'à ce jour.

En vain les salles sont spacieuses et entretenues avec une propreté minutieuse; en vain l'aération la plus complète y est assurée par de larges fenêtres et des ventilateurs puissants, impossible de prévenir l'accumulation des levains morbides. Comme par le passé, on voit périodiquement se développer, ou se propager, dans ces établissements l'érysipèle, l'infection purulente chez les blessés, la fièvre puerpérale chez les femmes en couches, les fièvres éruptives, notamment la variole. De graves complications entravent souvent le cours des maladies. Enfin les convalescences sont parfois longues et pénibles.

Cette insalubrité a été constatée par des auteurs d'une grande autorité. Parlant des hôpitaux, sous ce rapport, M. Michel Lévy s'exprime ainsi : « Toujours encom- « brés, quoi qu'on fasse, toujours mal aérés, quoi qu'on « prescrive, toujours infectés à la longue dans leurs « planchers, dans leurs cloisons, dans leur mobilier, « dans leurs coins et recoins, » l'influence pernicieuse de leur milieu se démontre clairement quand, d'après Reveil, l'analyse chimique et l'observation microscopique y font découvrir, au bout de peu de temps, dans les poussières recueillies par l'époussetage des murs, jusqu'à 46 pour 100 de matières organiques!

Contre un pareil fléau, l'habileté du chirurgien ou le savoir du médecin échouent nécessairement. « La morta- « lité est toujours grande, dit M. le docteur Lorain. Il

« faut chercher la cause locale prochaine de la mort. » Cette cause efficiente, cette unité, selon lui, c'est l'hôpital, et cela seul importe. « Le mal, ajoute-t-il, persis-« tera, quoi qu'on fasse, si le milieu subsiste. Il faut le « changer. »

Un moyen a été proposé, un système : ce sont les baraques et les tentes. Pour M. Lorain, ce n'est point un simple projet. Le fait a été réalisé temporairement en plusieurs circonstances, et en certains pays à l'état permanent.

En temps de guerre, sous la pression d'un besoin urgent, on a improvisé le traitement des blessés sous la tente. C'est ce qui est arrivé en Espagne à l'armée anglaise dans sa campagne de 1812. Depuis, ce même mode a été employé en Algérie et en Crimée. Ce fut dans cette dernière guerre, en 1854, que, pour protéger une grande armée contre des épidémies meurtrières, Michel Lévy conçut une installation de tentes et de baraquements dont les heureux résultats attirèrent l'attention de l'éminent médecin en chef.

L'expérience venant ainsi confirmer les révélations de l'observation touchant les bienfaits de l'isolement et de l'air libre, il s'ensuivit une révolution véritable.

En 1861, la guerre de sécession aux États-Unis fournit une autre occasion d'appliquer les idées nouvelles. On installa d'abord des baraques temporaires. Plus tard,

ayant reconnu les avantages du système, les Américains n'hésitèrent pas à l'adapter à des hôpitaux permanents. Édifiés sur ce plan, les hôpitaux de Lincoln, de Jefferson, de Mower réunissent d'excellentes conditions hygiéniques.

Cet exemple, imité, en 1864, à Berlin, où, pour loger les blessés, on plaça des baraques et des tentes au voisinage des hôpitaux, fut également suivi dans plusieurs villes d'Allemagne. La France ne resta point en arrière. Des essais, ce principe approuvé par les chirurgiens, furent faits à l'hôpital Cochin, à Saint-Louis, à Lariboisière, à Saint-Antoine, où existent de vastes terrains inoccupés. Les résultats ont été favorables. Voici, du reste, les conclusions d'un Mémoire fait sur la question par M. le docteur Lefort : « Le traitement des blessés *à l'air libre est préférable au séjour dans les salles ordinaires de nos hôpitaux;* on devra donc y avoir recours toutes les fois que le climat et la saison le permettront. »

Saisie du fait, et abondant dans le même sens, la Société de chirurgie se prononça, à son tour, en 1865, pour les hôpitaux temporaires et la dissémination des malades et des blessés.

Ces témoignages sont éclatants. Néanmoins, c'est en présence de cette unanimité que, mal inspirée et persistant dans ses errements pernicieux d'hôpitaux-monuments, l'Administration ne craignit pas de décider cette

construction du nouvel Hôtel-Dieu, que la science et l'humanité réprouvent et dont les frais, dès à présent, ne s'élèvent pas à moins de 35 à 40 millions.

« Y aura-t-il perte d'argent ou perte d'hommes? » dit la *France médicale.* « Si le projet de M. Haussmann est « réalisé, la population hospitalière verra ses chances « de mort augmenter de un à cent. Si, au contraire, ce « projet est abandonné et les bâtiments enlevés à leur « destination primitive, la perte est considérable et d'au- « tant plus sensible que le budget de la ville est plus « obéré.

« On comprend l'hésitation du Conseil municipal, qui « voudrait, tout à la fois, ménager les finances de Paris « et protéger la vie de ceux de ses habitants dont la « santé est précieuse à plus d'un titre.

« Nous ne pouvons prévoir le parti qui sera pris; « mais, quel qu'il soit, il sera, à coup sûr, un énorme et « douloureux sacrifice. »

Ajoutons : telle réduction qu'on vote dans le nombre des lits, que les chances de mortalité n'en seront pas proportionnellement diminuées.

Plus prudente, l'Allemagne n'a eu garde de tomber dans les fautes de l'Administration française. Loin de là, le gouvernement prussien confia au docteur Esse le soin de faire élever deux baraquements américains, l'un

comme succursale de l'hospice de la Charité de Berlin, l'autre à l'hôpital Augusta. Toutes ces baraques fonctionnent depuis quelques années, et les médecins allemands sont unanimes pour attester la supériorité de ces nouveaux hôpitaux sur les établissements anciens consacrés au traitement des malades et des blessés. Aussi ce principe est-il exclusivement adopté pour toutes les constructions hospitalières, et les récents grands hôpitaux de Leipsick, de Dresde, de Berlin, etc., destinés à abriter des milliers de malades, en démontrent les incontestables avantages.

Enfin, dans une lettre qu'ont publiée à la fois les journaux de médecine et les journaux politiques, en mai 1872, le docteur Pirogow décrit les perfectionnements des hôpitaux-baraques construits à Saint-Pétersbourg. D'après les détails qu'il donne, le problème des asiles nosocomiaux semblerait définitivement résolu.

N'est-il pas regrettable de voir les étrangers seuls mettre en pratique et perfectionner les idées de notre savant hygiéniste, lorsque nous en sommes encore au projet d'élever à Ménilmontant un hôpital mixte tenant à l'ancien système par ses dimensions monumentales et au nouveau par l'isolement incomplet de ses pavillons.

Pendant le siége, M. Jaeger, au courant de ce qui s'est fait en Amérique, a été chargé, sous la direction de Michel Lévy, de la construction et de l'installation des baraquements du Luxembourg et du Jardin des Plantes. L'esprit de progrès l'a guidé dans cette tâche,

et en plus d'un point son organisation a servi de modèle pour les autres ambulances sous baraques.

Nous-même, en vue d'assurer aux malades, et surtout aux blessés, des conditions de salubrité meilleures encore, renouvelant une ancienne combinaison, nous avons, sous le coup des mêmes événements douloureux, proposé d'installer les baraquements en question, au milieu de la Seine, sur des chalands ou pontons, sachant par expérience que, sur le courant d'un fleuve ou d'une rivière, l'air est plus pur, la ventilation plus parfaite et plus constante. Approuvée par M. le baron Larrey, cette proposition aurait été mise à exécution sans l'armistice.

Cette création n'eût été que transitoire. Ne gagnerait-on pas à la rendre permanente et définitive? La pensée nous en est naturellement venue, à propos des débats qui ont surgi, et sont toujours pendants, au sein du Conseil municipal. Le projet que nous avons l'honneur de soumettre à ce Conseil : d'établir à demeure un *hôpital baraqué sur l'eau*, nous paraît mériter, en effet, toute son attention. La *salubrité,* cet hôpital la réalise par l'étendue et la pureté exceptionnelle de son aération; de même il satisfait à l'*économie* par la simplicité de sa construction et sa disposition en plan rayonnant.

Primitivement, nous avions songé à asseoir les baraques sur des pontons. Nous nous sommes rallié à la préférence accordée par M. Jaeger au pilotis, qui, tout en supprimant ce qu'aurait d'incommode le balancement d'un hô-

pital flottant dans les jours de tempête, aurait l'avantage par l'exhaussement nécessaire du bâtiment au-dessus du niveau des plus fortes crues, d'agrandir le vide en dessous et partant d'y accroître la masse de l'air circulant et l'intensité de la ventilation.

A cet égard, notre conviction est profonde. Elle s'appuie, d'ailleurs, sur des autorités compétentes. Aussi serions-nous heureux de voir notre projet adopté et que l'initiative de son exécution appartînt, cette fois, à la France. Serait-ce trop demander qu'au moins on en fît l'essai, quand, de toutes parts, on rejette avec raison les hôpitaux-monuments ? Les questions de ventilation, de chauffage et de propreté ont toujours été un écueil. Qui niera qu'ici, indépendamment des avantages administratifs, elles ne soient résolues dans des conditions de progrès bien supérieures à ce qui a été imaginé et expérimenté jusqu'ici par l'Assistance publique ?

Le Docteur FÉLIX ROCHARD.

Paris, 28 septembre 1872.

TYPOGRAPHIE RENOU ET MAULDE, RUE DE RIVOLI, 144   24978